


AIRBUS

ATTESTATION de qualification de procédé

AIRBUS FRANCE
316, route de Bayonne
31060 Toulouse cedex 03.
Qualité Achats

Nous déclarons

La Société :
Etablissement :
Etablissements
Récitfieurs :

STEG
ARGENTEUIL (95106)
RECTIMO (Vitry sur Seine)
CAZENAVE (Serres-Castet)
ARB (Sartrouville)

QUALIFIE

Pour le procédé

CHROMAGE DUR PAR DEPOT
ELECTROLYTIQUE RECTIFIE SUR PIECES EN
ACIER ET ALLIAGES DE NICKEL
HARD-CHROMIUM PLATING BY GROUND ELECTROLYTIC
DEPOSIT ON STEEL AND NICKEL ALLOYS PARTS

suivant :

AIPS 02.04.005

dans le cadre des travaux effectués en Sous-Traitance pour AIRBUS FRANCE.

Cette Qualification est délivrée sur la base des éléments suivants :

- Dossier de Capabilité Réf. DCP.84.18.01 Ind A du 26/11/2007
- Rapport ESWBT n°RP0803001 du 04/02/2008
- Evaluation qualité spécifique de TNQP Réf. D06008911 du 10/03/2006
- Cette attestation annule et remplace l'attestation de qualification QUALIF62-ST01-STQ-06 Part 084 Vers A0 du 16/05/2006.

Cette Qualification est soumise aux conditions particulières ci-dessous :

- Le Sous-Traitant s'engage à effectuer un suivi série conforme aux exigences d'AIRBUS FRANCE.
- Les prestations sont garanties conformes au dossier industriel et technique présenté pour l'enquête.
- Aucune modification par rapport aux données de la Qualification ne doit être introduite sans accord préalable du service ayant prononcé la qualification.

RESTRICTION : Traitement dans cuve N°5 et Rectification par so ciétés ARB, CAZENAVES ou RECTIMO.

Nota : Cette Qualification peut être remise en cause ou annulée à tout moment en cas d'altération des prestations ou de manque d'efficacité du système d'assurance qualité évalué.

Thierry FABRE
Qualité Achats